



Leader en exploration pétrolière au Québec



**Rapport de gestion
pour la période terminée
le 31 décembre 2011**





RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE GESTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

Le présent rapport intermédiaire de gestion approuvé par le conseil d'administration constitue un complément et un supplément aux états financiers trimestriels. Il devrait être lu conjointement avec ces derniers et, en parallèle, avec ceux vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2011 et 2010, ainsi que le rapport annuel de gestion, lorsque requis.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et les résultats financiers au 31 décembre 2011. Le présent rapport peut également faire état d'événements importants survenus après le 31 décembre 2011 et fournit un aperçu des activités prévues au cours des prochains mois.

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1. DATE

Ce rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 est daté du 23 février 2012.

2. CONSTITUTION ET MISSION DE LA SOCIÉTÉ

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société en sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

L'exploration et la mise en valeur des permis de recherche d'hydrocarbures qu'elle possède constituent ses principales activités. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.



3. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites aux présentes peuvent constituer des énoncés prospectifs. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques anticipés par Pétrolia et comportent, par conséquent, des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats rendements ou réalisations, par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Conséquemment, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés. Pétrolia décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

4. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2012

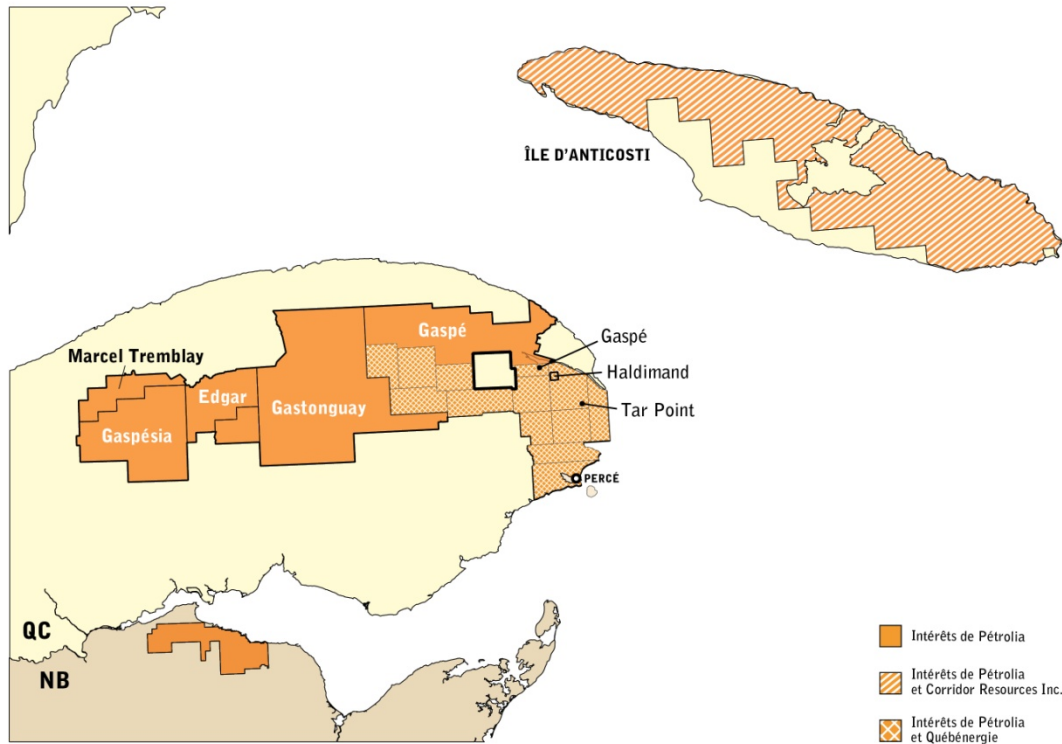
- Augmentation des intérêts de Pétrolia dans la propriété Haldimand;
- Dévoilement de nouveaux résultats positifs sur le potentiel de l'île d'Anticosti;
- Réalisation de travaux de modification et de complétion sur Haldimand No. 1 et Tar Point;
- Participation et lancement des travaux de caractérisation du système hydrogéologique de la péninsule Haldimand.

5. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

L'objectif de l'entreprise est de découvrir des ressources pétrolières et de les mettre en production, et ce, dans les meilleurs délais, afin d'assurer sa rentabilité. La société poursuit cet objectif dans le respect de la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement physique et social du milieu. Pétrolia réalise cet objectif en détenant des droits sur des permis prometteurs et en s'alliant à des partenaires qui possèdent l'expertise technique et financière appropriée. La Société implante ses puits sur la base des connaissances scientifiques et emploie les meilleures techniques pour s'assurer d'exécuter ses forages selon les meilleures pratiques de l'industrie. Un soin particulier est apporté aux relations avec le milieu socio-économique où elle mène ses opérations.

6. TERRITOIRES SOUS PERMIS ET PARTENARIATS

Les permis détenus par Pétrolia et ceux sur lesquels elle détient des intérêts couvrent un territoire de plus de 14 000 kilomètres carrés. La carte suivante illustre ces territoires.



6.1 Partenariats

La carte ci-haut illustre également les territoires couverts par les deux ententes de partenariat conclues par Pétrolia:

- La première a été conclue avec Corridor Resources Inc. et concerne l'ensemble des permis situés sur l'île d'Anticosti. Dans 29 permis, Pétrolia détient un intérêt de 50 % alors que dans 6 permis l'intérêt détenu est de 25 %. Pétrolia tient le rôle d'opérateur dans 23 permis, Corridor Ressources Inc. possède les autres intérêts et assume le rôle d'opérateur pour 12 permis.
- La seconde concerne une portion du territoire de la péninsule gaspésienne (environ 2 500 km²). Sur ce territoire, l'intérêt est partagé à parts égales avec Québénergie Inc.



7. UNE POSITION DOMINANTE

Au Québec, les ressources pétrolières se situent dans l'est du territoire, soit en Gaspésie, sur l'île d'Anticosti et peut-être aussi dans le golfe du Saint-Laurent. Depuis sa création en 2005, la Société a acquis des permis qui couvrent aujourd'hui plus de 14 000 km², principalement en Gaspésie et sur l'île d'Anticosti. Ces permis couvrent plus de 70 % du potentiel pétrolier du Québec en milieu terrestre. Cette position confère à Pétrolia une position dominante au Québec en matière de recherche de pétrole.

La Société a choisi de concentrer ses efforts sur la recherche de pétrole. L'évolution des prix du pétrole et du gaz naturel fait en sorte que la décision apparaît aujourd'hui judicieuse. En effet, plusieurs entreprises actives dans le secteur de la recherche d'hydrocarbures en Amérique du Nord, dont certaines de grande envergure, font aujourd'hui le même choix.

8. PROJETS ET TRAVAUX

8.1 Propriété Haldimand

Les ressources pétrolières récupérables du gisement de Haldimand, près de Gaspé, sont estimées à 7,7 millions de barils sur un territoire de 9 km² (meilleur estimé établi par Sproule Associates Limited en juin 2010). Les ressources exploitables pourraient toutefois s'avérer plus importantes, puisque les données géophysiques indiquent que la structure se prolonge au-delà de ce territoire, en particulier vers l'ouest.

En décembre 2011, Pétrolia et Québénergie ont conclu avec Junex une entente de rachat de la part de cette société dans le bloc de 9 km² qui couvre l'accumulation de Haldimand. Avec cet accord, Pétrolia et Québénergie détiennent à parts égales tous les intérêts sur le gisement et ses possibles extensions.

8.1.1 Objectifs

Conformément à sa stratégie d'entreprise, la mise en production du gisement Haldimand constitue la priorité de Pétrolia. Le forage d'un puits horizontal apparaît constituer le meilleur moyen de réaliser cet objectif à court terme.

L'identification de volumes additionnels à ceux déjà estimés constitue le second objectif. Ces volumes additionnels pourraient être associés à une extension du réservoir hors du périmètre sur lequel l'estimation a été établie ou de la découverte de nouveaux réservoirs.

8.1.2 Études et travaux

Au terme des études et analyses menées par la Société, une meilleure connaissance du réservoir Haldimand et de son mécanisme de production a été acquise. Le réservoir apparaît constitué de zones

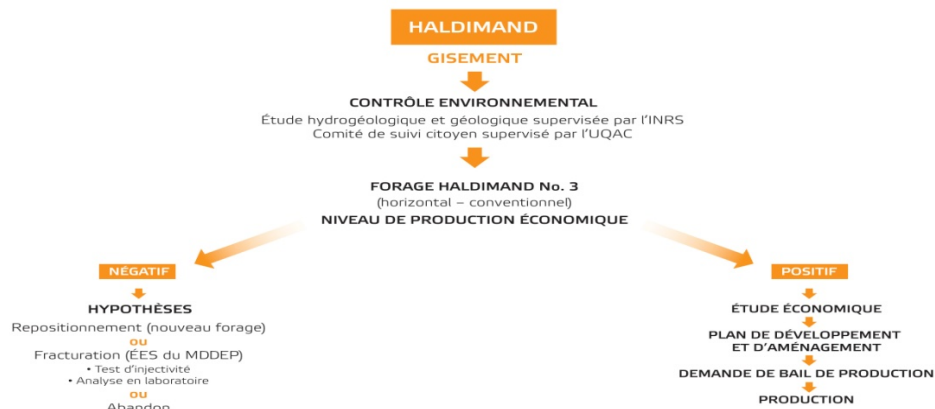


faillées qui assurent la libre circulation du pétrole. Il s'agit d'une avancée importante puisqu'elle permet d'envisager une exploitation conventionnelle du gisement, c'est-à-dire sans devoir faire l'objet d'opérations de stimulation.

Le prochain puits pourrait confirmer l'hypothèse qu'une exploitation classique du gisement est rentable. Si tel était le cas, Pétrolia pourrait écarter le recours à la fracturation hydraulique pour exploiter le gisement. Certaines études en rapport avec le scénario de stimulation par fracturation ont toutefois été menées au cours du trimestre et sont décrites plus loin.

Le schéma suivant présente une synthèse des travaux à venir et des décisions qui devront être prises.

SCHÉMA DÉCISIONNEL Gisement Haldimand



11-2011

8.1.2.1 Études

Des études pour comprendre le mécanisme de la perméabilité naturelle du gisement ont été menées à leur terme au cours du premier trimestre de 2012. Il en a été de même pour les études visant la distribution des hydrocarbures pour identifier les zones susceptibles d'être plus productives dans le gisement. L'objectif poursuivi par ces études est d'établir les trajectoires possibles de nouveaux puits, afin de permettre d'optimiser, de façon naturelle, leur potentiel productif. Le forage du prochain puits, devrait permettre de mieux cerner l'étendue de la structure de Haldimand et de confirmer des ressources.

Au cours du trimestre, les efforts visant à définir un modèle numérique se sont poursuivis. Ce modèle qui intègre l'ensemble des données du gisement (données de puits et données sismiques entre autres) permet



de cartographier en trois dimensions les accumulations de pétrole dans le réservoir. Ce modèle servira également à l'intégration des données futures et permettra la planification des travaux ultérieurs.

Au nombre des études qui ont été menées à terme durant le premier trimestre de 2012, notons :

- Une étude des fractures observées dans la carotte de Haldimand No.2 et sur la diagraphie FMI visant à mieux comprendre le mécanisme d'écoulement des hydrocarbures dans le réservoir;
- Une étude des fractures naturelles du gisement, qui précise l'orientation de celles-ci, et vise à préciser les zones où l'intensité des fractures pourrait être plus élevée ;
- Le retraitement des données 3D et 2D;
- Une étude d'anisotropie basée sur les données sismiques 3D;
- Une interprétation préliminaire des résultats de l'étude magnétotellurique réalisée sur le gisement de Haldimand en 2010 et 2011. Cette interprétation complète celles déjà élaborées à partir de la sismique 2D et 3D.

8.1.2.2 Travaux

a) Essais de production

Plusieurs essais de production ont été menés sur le puits Haldimand No. 1. Au cours de ces essais, amorcés le 30 juin 2010 et interrompus le 14 octobre 2011, le puits a produit un total de 655 m³ (4 120 barils) de pétrole. Ces essais ont permis de recueillir des informations additionnelles sur le gisement dans le but de mieux le caractériser. Une portion de la production a été mise en inventaire.

b) Travaux de modification et complétion aux puits Haldimand No. 1

Au cours du trimestre, Pérolia a complété avec succès les travaux de modification et de complétion du puits Haldimand No. 1 conformément aux permis reçus.

De manière plus spécifique, les travaux de complétion visaient à réaliser un essai d'injectivité afin de mesurer certaines propriétés mécaniques de la roche au niveau du réservoir. Ces travaux ont été suivis d'un court test de production d'une durée de trois jours. Ce test a néanmoins permis d'enregistrer un niveau de production stabilisé de plus de 40 barils par jour, soit un niveau nettement supérieur à celui noté lors des essais de production précédents où la production quotidienne s'établissait autour de 10 barils. Un nouveau test de production pourrait être réalisé au cours du printemps.

Ce résultat confirme l'interprétation que la productivité du gisement est assurée par un réseau naturel de fractures. D'autre part, il semble que l'essai d'injectivité pourrait avoir contribué à réparer l'endommagement causé au puits lors du forage et des travaux antérieurs.



c) Forage d'un troisième puits

Tel que mentionné précédemment, les fractures naturelles présentes dans le réservoir jouent un rôle important dans le mécanisme de production. Elles agissent comme un drain qui canalise le pétrole produit des couches peu perméables vers le puits. Compte tenu de l'orientation des fractures le forage d'un puits directionnel permettra de vérifier la capacité de production des fractures naturelles présentes dans le gisement. L'objectif du prochain puits consiste par conséquent à intercepter le plus grand nombre de fractures selon un angle favorable de manière à optimiser la production.

En vertu de l'entente conclue avec Québénergie, celle-ci assumera les coûts de la participation de Pétrolia.

8.1.3 Études et travaux de nature environnementale

La Société travaille aussi à l'élaboration d'un programme d'acquisition d'informations à caractère scientifique et de suivi environnemental.

La Société collabore avec les scientifiques des milieux universitaires québécois (INRS et UQAC) afin d'acquérir des connaissances spécifiques sur l'effet de ses travaux sur l'environnement. Ces travaux ont été lancés au cours du dernier trimestre et s'étaleront sur les cinq prochaines années.

Ainsi l'INRS procédera, à compter de l'automne 2011, à une évaluation du système hydrogéologique de la péninsule d'Haldimand, de même qu'à la mise en place d'infrastructures de suivi environnemental en relation avec les activités pétrolières. L'élaboration du programme et la surveillance des travaux appartient à l'INRS. Les informations et résultats de cette étude et de ce suivi d'une durée de cinq ans seront diffusés de façon périodique.

Le milieu a également été invité à s'impliquer dans ce projet. Le suivi avec le milieu est assuré par la Chaire d'Éco-conseil de l'UQAC. Plus spécifiquement, outre la poursuite de sa mission de recherche scientifique de formation et de publication, la Chaire d'éco-conseil cherche à favoriser des dialogues dans une vision éco-responsable entre les différents intervenants ayant un intérêt en lien avec le développement du potentiel pétrolier.

La relation établie par Pétrolia avec les milieux universitaires québécois dès les premiers stades des activités et l'implication de ceux-ci avec le milieu constitue une approche novatrice et porteuse dont Pétrolia est fière.



8.2 Propriété Tar Point

Ce puits, foré en 2009 et situé à 15 kilomètres au sud-est de ceux d'Haldimand, a atteint la profondeur de 2 434 mètres. Il a entièrement traversé la Formation de York River, ainsi qu'une partie de la Formation de l'Indian Cove.

Le puits a rencontré peu d'indices dans la Formation York River, mais lors d'un essai de production effectué sur une zone fracturée de la Formation Indian Cove, du pétrole léger a été récupéré.

8.2.1 Objectifs

L'objectif poursuivi consiste à démontrer la capacité de l'Indian Cove à produire du pétrole, sur une base commerciale. Des indices de pétrole sont en effet systématiquement observés dans cette formation, qui constitue donc une thématique intéressante d'exploration en Gaspésie.

8.2.2 Études et travaux

Les résultats obtenus avec le forage de Pétrolia-Tar Point No. 1 confirment le potentiel en hydrocarbures de l'Indian Cove. Les caractéristiques rencontrées dans cette Formation en font un gisement potentiel de type réservoir fracturé. Pétrolia évalue les diverses options qui permettraient d'exploiter le potentiel de cette Formation.

Pétrolia a mené, au cours du trimestre, des opérations de modifications et de complétion de puits dans le puits de Tar Point. Plus spécifiquement, les travaux de complétion visaient à réaliser un essai d'injectivité au niveau de l'Indian Cove afin d'acquérir des informations sur les propriétés mécaniques de la roche. Les données recueillies font présentement l'objet d'analyses, notamment en vue de déterminer si l'essai a atteint tous ses objectifs. Les résultats devraient être connus au cours du prochain trimestre.

8.3 Propriété Bourque

Pour Pétrolia, la propriété Bourque revêt une grande importance, compte tenu de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait pour les autres permis de Pétrolia en Gaspésie, où il existe des conditions géologiques semblables. Les cibles visées sont de nature conventionnelle.

Un levé sismique 3D, réalisé par Pétrolia en 2008, suggère la présence d'un complexe récifal dans la Formation de West Point, une formation géologique plus ancienne que celle de York River. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. Le premier piège identifié est un pinnacle récifal du même type que celui de Leduc, en Alberta, dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif de l'exploration pétrolière de cette province. La seconde structure est du type barrière récifale.



8.3.1 Objectifs

Les deux structures visées par le projet ont franchi les étapes préliminaires d'exploration et ont atteint le stade du forage. Pétrolia souhaite effectuer, le plus rapidement possible, un forage sur chacune de ces deux cibles. Les programmes de forage ont été complétés et soumis au MRNF à la fin de l'année financière terminée le 30 septembre 2011. Le MRNF est revenu avec une série de questions techniques, auxquelles Pétrolia a fourni des réponses. Au moment où ce rapport a été produit, l'analyse du MRNF est toujours en cours.

Le propriété Bourque fournit l'opportunité de pouvoir découvrir un gisement conventionnel de bonne taille. Cette propriété est localisée à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé. La profondeur des cibles visées varie entre 2 000 mètres et 3 200 mètres. Cette propriété est également susceptible d'engendrer un développement économique substantiel associé à la transformation des matières premières dans une région qui en a bien besoin.

8.3.2 Études et travaux

Le programme de forage des puits Bourque No. 1 et Bourque No. 2 a été élaboré en s'inspirant des recommandations de l'étude d'impact supplémentaire publiée par le Département de la protection de l'environnement de l'État de New-York. Selon le nouveau Règlement de la Loi sur la Qualité de l'Environnement, ces puits, qui ne sont pas destinés à une fracturation hydraulique, ne sont pas concernés par les nouvelles procédures d'approbation dans le cadre de l'Évaluation Environnementale Stratégique. Cette caractéristique favorise la réalisation de ces forages à court terme.

8.3.3 Recherche de partenaires

Au cours du trimestre, Pétrolia a poursuivi ses démarches, afin de trouver un partenaire. La conclusion d'une entente de partenariat continue d'être la voie privilégiée par la direction de la Société avant d'entreprendre des travaux de forage sur cette structure. Toutefois, la Société n'écarte pas la possibilité de forer sans partenaire.

8.4 ÎLE D'ANTICOSTI

L'île d'Anticosti répond aux quatre critères recherchés d'un système pétrolier, c'est-à-dire, une roche-mère très propice à la production de pétrole, une roche-réservoir de bonne qualité, une couverture étanche et l'existence de nombreux pièges de grande dimension. Sur ce vaste territoire, plusieurs thématiques d'exploration retiennent l'attention.



8.4.1 Pétrole de roche-mère

La carotte prélevée dans le shale de la Formation de Macasty dans le puits Chaloupe No. 1, foré à l'été 2010, a ouvert une nouvelle thématique d'exploration sur l'île d'Anticosti. Cette formation est l'équivalent latéral des shales pétrolifères de l'Utica dans l'État de l'Ohio lequel fait l'objet d'une grande attention dans l'industrie.

Les analyses menées par un laboratoire de Weatherford à Houston et par Schlumberger Canada fournissent des indications positives, quant à la capacité des shales du Macasty de pouvoir produire du pétrole. Elles démontrent que ces shales contiennent des quantités appréciables de pétrole et que la formation possède plusieurs des caractéristiques nécessaires au développement de cette thématique qui suscite un immense intérêt partout sur la planète.

Le 29 juin dernier, Pétrolia a dévoilé l'estimation des ressources pétrolières en place dans les shales de Macasty réalisée par la firme Sproule Associates Limited de Calgary. Celle-ci établit à 30,9 milliards de barils le meilleur estimé du volume total de pétrole initialement en place dans les shales de Macasty couverts par les permis où Pétrolia détient un intérêt. Les chances que le volume de pétrole initialement en place soit égal ou supérieur à 48,2 milliards de barils (estimation haute) sont de 10 %, alors que les chances que ce volume atteigne au moins 19,8 milliards de barils sont estimées à 90 %. Les intérêts que possède la Société couvrent un territoire de plus de 6 000 km².

Le tableau suivant résume l'évaluation réalisée par Spoule :

| Estimation du volume total de pétrole initialement en place ¹ Dans les shales de3 Macasty, île d'Anticosti, Québec Au 1er juin 2011 | | | | |
|--|-----------------------------------|---|---|--|
| Classification | Intérêts de la Compagnie | Estimation basse (P-90)³ Milliards de bpe⁶ | Meilleure estimation (P-50)⁴ Milliards de bpe⁶ | Estimation haute (P-10)⁵ Milliards de bpe ⁶ |
| Pétrole initialement en place ² Non-découvert | Intérêts bruts de Pétrolia | 19,8 | 30,9 | 48,2 |
| | Intérêts nets de Pétrolia | 9,1 | 14,1 | 22,0 |
| | | | | |
| 1. Le volume total de pétrole initialement en place est la quantité de pétrole que l'on estime exister originalement et naturellement dans les shales. Il inclut la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, qui est contenu dans une accumulation connue, avant toute production, plus les estimations des quantités dans des accumulations qui restent à découvrir. | | | | |



2. Le pétrole initialement en place non-découvert (équivalent aux ressources non-découvertes) est la quantité de pétrole qui est estimée, à une date donnée, dans une accumulation qui reste à découvrir. La partie récupérable du pétrole initialement en place non-découvert est définie comme une ressource prospective, le reste demeurant non récupérable. Les ressources non-découvertes comportent des risques. Il n'y a pas de certitude qu'une portion de ces ressources soit découverte. Un projet de récupération du volume de pétrole initialement en place non-découvert ne peut être défini actuellement. Il n'existe pas de certitude qu'il sera commercialement viable de produire une portion de ces ressources.
3. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 90 %.
4. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 50 %.
5. La probabilité que le volume actuellement en place soit plus grand ou égal à celui estimé est de 10 %.
6. bpe – Barils de pétrole-équivalent. L'utilisation de l'unité pétrole-équivalent traduit l'incertitude qui existe quant au type d'hydrocarbures que l'on rencontrera sur l'ensemble des propriétés.

De plus, le 1er décembre 2011, Pétria dévoilait de nouveaux résultats d'analyses qui suggèrent que les shales de Macasty sont très similaires à ceux que l'on retrouve dans les shales de l'Utica en Ohio où plusieurs compagnies pétrolières sont actives. Les nouvelles analyses ont été réalisées dans les laboratoires d'une compagnie pétrolière indépendante majeure, reconnue comme l'un des chefs de file de l'industrie en matière d'exploration et de production de shales pétrolifères et gaziers. Les résultats obtenus s'avèrent plus favorables que ceux dévoilés par les partenaires le 9 février 2011 et confirment le fort potentiel de production en pétrole et de gaz de la Formation de Macasty.

Le principal résultat des analyses indique des valeurs de perméabilité qui varient entre 197 et 739 nano Darcys avec une valeur moyenne de 479 nD. De plus, les analyses donnent des valeurs de saturation en hydrocarbures qui atteignent près de 70 % ce qui s'avère un élément favorable pour ce type de roche. Les analyses confirment également les teneurs élevées en carbone organique total (COT) avec une valeur moyenne de 4.34 %, et un degré de maturité de la matière organique (Tmax) plus favorable pour la production de pétrole. Ces valeurs de perméabilité sont exceptionnelles et, combinées aux valeurs de saturation en hydrocarbures et les teneurs en carbone organique total, constituent un ensemble de facteurs positifs et qui sont un prérequis pour atteindre l'objectif d'obtenir une production commerciale à partir des shales pétrolifères de la Formation de Macasty.

| Paramètres | Shales de macasty |
|-------------------------|--|
| minerologie (moyenne %) | quartz 35, plagioclase 7, carbonate 10, clays 28, other 20 |
| épaisseur totale | 40 m (130 pi.) |
| porosité totale | 2.4 to 5.1% (moyenne: 3.6%) |
| saturation en pétrole | 25.0 to 31.3% (moyenne: 27.8%) |
| saturation en gaz | 37.5 to 45.9% (moyenne: 40.9 %) |
| saturation en eau | 25.2 to 38.1% (moyenne: 31.3%) |
| perméabilité | 197 to 739 nd (moyenne: 479 nd) |
| carbone organique total | 2.38 to 5.74 wt% (moyenne: 4.34 wt %) |
| maturité thermique | 8.9 (ro %) (calculé à partir du tmax) |



8.4.2 Thématiques classiques

Une thématique structurale « classique » a animé les travaux sur l'île depuis 1960, mais n'a pas donné de résultats probants jusqu'à présent.

Une thématique de fossés d'effondrement a été explorée plus récemment par Shell, puis par Hydro-Québec et Corridor Resources Inc. Cette thématique dite « des sags » a connu beaucoup de succès dans le bassin appalachien (Ontario et État de New-York). Les travaux antérieurs, tout comme ceux réalisés par Pétrolia et Corridor en 2010, n'ont pas répondu aux attentes en termes de découvertes, mais ont permis de confirmer l'existence de réservoirs d'une très grande qualité liés aux fossés d'effondrement (production d'eau salée à un taux de 5 000 barils / jour dans le puits Corridor Pétrolia Saumon No. 1).

Ces thématiques ne figurent toutefois pas dans les priorités de la Société qui préfère consacrer ses efforts à la mise en valeur du potentiel du Macasty.

8.4.3 Recherche de partenaires

Le programme d'exploration sur l'île d'Anticosti, particulièrement en ce qui a trait à la thématique des shales de Macasty, est actuellement au stade préliminaire. De ce fait, des travaux additionnels sont nécessaires, afin de déterminer le potentiel de récupération commerciale des ressources en place dans ces shales, et ce, avant de pouvoir passer à la phase de développement.

Le projet Anticosti nécessitera l'injection de capitaux importants. La recherche de partenaires possédant la capacité financière et technique s'avère, par conséquent, une priorité. Pétrolia évalue activement les options qui s'offrent à elle, et ce, dans le meilleur intérêt de ses actionnaires.

8.4.4 Projet de recherche de nature environnementale

Pétrolia a confirmé son appui à titre de partenaire du secteur privé aux travaux de la Chaire Anticosti de l'Université Laval. Un projet spécifique a été élaboré en vue de déterminer l'impact des activités pétrolières sur le comportement des cerfs de Virginie qui constitue une ressource importante au plan touristique et économique pour l'île d'Anticosti. La Chaire Anticosti a reçu la confirmation du renouvellement de ses budgets auprès du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Pétrolia est fière d'être associé aux travaux de la Chaire Anticosti. Les résultats de ces recherches fourniront un apport de connaissances qui permettra d'améliorer les pratiques et de développer le potentiel de manière harmonieuse dans le milieu. Notre participation (200 000\$ sur cinq ans) dans ces travaux témoigne de la volonté de la Société de s'impliquer dans le milieu qui nous accueille.



8.5 AUTRES PROPRIÉTÉS

Tout comme ce fut le cas au cours des derniers trimestres, Pétrolia a consacré ses principaux efforts sur les projets Haldimand, Bourque et Anticosti, entraînant ainsi un faible niveau d'activités, bien que suffisant pour rencontrer ses obligations, sur ses autres propriétés.

Un programme sismique visant à préciser une cible de forage sur un piège potentiel identifiée lors d'un levé effectué en 2008 a été élaboré durant le trimestre et fait l'objet d'une demande de permis géophysique. Une étude plus poussée des paramètres du levé est en cours pour maximiser le rapport coût-bénéfice du projet, qui sera réalisé en 2012. Les études de maturité thermique indiquent que cette cible est plus favorable à la découverte de gaz, ce qui avait conduit à prioriser le développement du projet Haldimand. L'émergence de projets potentiellement utilisateurs de gaz dans la région pourrait conduire à revoir les priorités et à relancer l'intérêt pour un projet de forage dans la propriété de Gaspesia.

Un des quatre permis de la propriété de Dalhousie au Nouveau-Brunswick a atteint son échéance et la Société ne l'a pas renouvelé compte tenu de l'absence d'évolution dans le marché et gaz naturel au Nouveau-Brunswick et de la priorité qu'elle accorde à ses autres projets au Québec. Le statut des autres permis situés dans cette province n'a pas été modifié. Pétrolia entend continuer à suivre l'évolution des conditions qui prévalent au Nouveau-Brunswick.

9. MODIFICATION DE L'ENCADREMENT LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Au cours du trimestre, aucune modification législative ou réglementaire n'a été adoptée. Au cours de la dernière année toutefois, le gouvernement du Québec a apporté quelques modifications à l'encadrement législatif et réglementaire relatif aux activités pétrolières et gazières. Cette situation occasionne des délais reliés à l'obtention d'autorisations gouvernementales pour la réalisation de certains travaux.

L'adoption de la Loi 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières, a introduit trois changements visant :

- à interdire toute activité pétrolière et gazière dans l'estuaire et le fleuve Saint-Laurent (incluant les îles s'y trouvant);
- à suspendre l'obligation de réaliser des travaux d'une valeur minimale et de produire un rapport au Ministère pour tous les titulaires de permis de recherche d'hydrocarbures au Québec pour une période pouvant s'étendre jusqu'au 13 juin 2014;
- à prolonger la période de validité de tous les permis de recherche d'hydrocarbures délivrés au Québec pour une période correspondante à la suspension décrite au point précédent.

De plus, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a modifié le règlement sur l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement pour assujettir les forages ciblant des shales de même que toute opération de fracturation hydraulique à l'obligation de détenir un certificat



d'autorisation environnemental. La modification impose aussi une consultation publique préalable à une demande de certificat pour ce type de travaux.

Enfin, dans le cadre des travaux visant à réaliser une évaluation environnementale stratégique, le MDDEP a adopté un règlement visant à fournir des renseignements en relation avec des forages ciblant des shales et des travaux de fracturation hydraulique.

10. ANALYSE PAR LA DIRECTION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

10.1 Résultats d'exploitation et situation de la trésorerie

Les résultats du premier trimestre de 2012, sont les premiers présentés en conformité avec les IFRS. Les revenus de la Société se composent de revenus d'intérêts sur la trésorerie de 59 219 \$ en comparaison de 6 522 \$ pour le premier trimestre de 2011 et de revenus de gérance de projets de 16 276 \$ en comparaison de 0 \$ pour le premier trimestre de 2011. Les revenus provenant de l'évaluation de réservoir pétrolier ont été de 22 000 \$, comparativement à 44 221 \$ pour le premier trimestre de 2011 et sont présentés en diminution des frais d'exploration reportés.

L'augmentation des revenus d'intérêts s'explique par l'augmentation de la trésorerie de la Société engendrée par la transaction avec Québénergie, qui a généré une entrée de fonds de 6 690 000 \$, ainsi que par l'exercice des bons de souscription et d'options au montant de 4 804 148 \$ au cours de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de 7 533 250 \$ et son fonds de roulement était positif de 8 157 498 \$.

Au cours du trimestre, la Société a émis 264 721 actions en considération de 344 136 \$. Ces actions ont été émises lors de l'exercice de bons de souscription.

La Société a procédé au remboursement de sa dette bancaire dont le solde était de 2 243 310 \$ suite à l'encaissement des crédits d'impôt de l'exercice 2010.

Au cours du trimestre, la Société a procédé au rachat de 50 % de la participation de Junex pour la somme de 1 551 000 \$ dans la propriété Haldimand, Québénergie s'étant porté acquéreur des 50 % restant.

Pour le premier trimestre de 2012, la Société a réalisé une perte de 1 150 642 \$ comparativement à un bénéfice de 3 485 658 \$ pour le premier trimestre de 2011. Le bénéfice du premier trimestre de 2011 a été réalisé grâce à un gain sur aliénation d'intérêts sur certains de ses permis.

La direction est d'avis que la situation actuelle de trésorerie est satisfaisante pour faire face à ses engagements actuels. Pour ses besoins financiers, la Société pourrait s'appuyer sur sa capacité de mobiliser des capitaux propres par des appels publics à l'épargne et des placements privés négociés.



10.2 Analyse des frais d'opération et d'administration

Les frais d'opération et d'administration ont augmenté de 405 360 \$.

Les principaux écarts dans les frais d'opération et d'administration sont :

- Rémunération à base d'actions : 1 266 000 options en décembre 2011 dont la valeur a été établie à 558 992 \$ ont été octroyées à comparativement à 920 000 options octroyées en décembre 2010 pour une valeur de 74 543 \$.
- Salaires et avantages sociaux : La masse salariale reliée aux frais d'opération de la Société a légèrement augmentée. Il y a eu embauche de personnel administratif et technique.
- Loyer : Les charges locatives ont augmenté au cours de l'exercice 2011 principalement à cause de l'agrandissement des bureaux de Québec.

10.3 Résumé des résultats trimestriels

| | Selon IFRS | | | | Selon les PCGR canadiens | | | |
|---|-------------|-----------|-----------|-----------|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 2011 | | | | 2010 | | | |
| | Décembre | Septembre | Juin | Mars | Décembre | Septembre | Juin | Mars |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 19 270 | 75 160 | 51 373 | 45 386 | 6 522 | (46 658) | 47 342 | 6 646 |
| Bénéfice net (perte nette) | (1 150 642) | (443 251) | (488 636) | (384 846) | 3 477 401 | (330 057) | (244 544) | (402 692) |
| Bénéfice net (perte nette) par action | | | | | | | | |
| De base | (0,022) | (0,010) | (0,010) | (0,008) | 0,0695 | (0,0068) | (0,0053) | (0,0092) |
| Dilué(e) | (0,022) | (0,010) | (0,010) | (0,008) | 0,0571 | (0,0068) | (0,0053) | (0,0092) |



Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les produits du quatrième trimestre de 2010 sont négatifs principalement à cause du reclassement des revenus d'évaluation de réservoir pétrolier des trois premiers trimestres de 2010 qui ont été comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration reportés. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

| | |
|-----------------|--|
| 2010 - mars | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 183 600 \$; |
| 2010 - décembre | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 82 800 \$ et d'un gain sur aliénation d'intérêts dans certains permis au montant de 5 158 607 \$; |
| 2011 - février | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 71 400 \$; |
| 2011 - mai | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 160 750 \$; |
| 2011- septembre | Retraitement de l'ensemble de la rémunération à base d'actions de l'exercice en utilisant la méthode de l'acquisition graduelle des droits non linéaire, ce retraitement ayant eu un impact non monétaire de 185 258 \$; |
| 2011- décembre | Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 558 992 \$. |



10.4 Opérations entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | Périodes de trois mois terminées le 31 décembre | |
|--|---|----------------|
| | 2011 | 2010 |
| | \$ | \$ |
| Avantages à court terme du personnel : | | |
| Salaires et avantages sociaux | 113 442 | 89 607 |
| Jetons de présence | <u>29 449</u> | <u>23 949</u> |
| Total des avantages à court terme | 142 891 | 113 556 |
| Rémunération fondée sur des actions | <u>330 244</u> | <u>22 176</u> |
| Total de la rémunération | <u>473 135</u> | <u>135 732</u> |

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, aucune option attribuée dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions n'a été exercée par les principaux dirigeants.



Sociétés liées

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

| | Périodes de trois mois terminées le 31 décembre | |
|--------------------------------------|--|--------------|
| | 2011 | 2010 |
| | <u>\$</u> | <u>\$</u> |
| Bilan : | | |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | 2 394 | - |
| Résultats : | | |
| Salaires et avantages sociaux | - | - |
| Autres frais | - | 2 229 |
| | <u>-</u> | <u>2 229</u> |

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 26 366 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 41 895 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

| | Périodes de trois mois terminées le 31 décembre | |
|--------------------------------------|--|--------------|
| | 2011 | 2010 |
| | <u>\$</u> | <u>\$</u> |
| Bilan : | | |
| Actifs d'exploration et d'évaluation | <u>2 062</u> | <u>2 484</u> |

Le solde dû à cet administrateur est de 2 349 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 1 164 \$).



La Société a effectué avec une société ayant un administrateur commun, les opérations suivantes :

| | Périodes de trois mois terminées le 31 décembre | |
|-------------------------------|--|-------------|
| | 2011 | 2010 |
| | <u>\$</u> | <u>\$</u> |
| Résultats : | | |
| Salaires et avantages sociaux | 1 188 | 12 676 |
| Fournitures de bureau | <u>300</u> | <u>300</u> |

Le solde à recevoir de cette société au 31 décembre 2011 est de 1 150 \$ (2010 – solde dû de 6 560 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un proche parent d'un des membres de la direction, qui agit à titre de fournisseur de services pour la Société :

| | Périodes de trois mois terminées le 31 décembre | |
|-----------------------------|--|-------------|
| | 2011 | 2010 |
| | <u>\$</u> | <u>\$</u> |
| Bilan : | | |
| Immobilisations corporelles | <u>8 607</u> | <u>-</u> |

Le solde dû à ce fournisseur est de 0 \$ au 31 décembre 2011 (2010 – 0 \$).

La direction considère que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non liés. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.



10.5 Engagements et éventualités

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2016 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de quatre sociétés. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 1 284 545 \$ dont 5 000 \$ payables à une société détenue minoritairement par un administrateur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 275 247 \$ | 275 247 \$ | 275 247 \$ | 183 498 \$ |

La Société s'est engagée à appuyer le renouvellement de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Produits forestier Anticosti pour un montant de 200 000 \$ sur une période de 5 ans. Une partie de ces coûts pourra potentiellement être assumée par un partenaire.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 40 000 \$ | 40 000 \$ | 40 000 \$ | 40 000 \$ |

Financement

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives et elle a rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si elle a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Environnement et lettres de garantie

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Des lettres de garantie pour garantir les travaux de fermeture de certains sites ont été émises pour un montant de 930 000 \$ en faveur du ministère des Ressources naturelles.

Ces lettres de garantie sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent.



Le 5 octobre 2011, une requête en dommages compensatoires et punitifs a été déposée à la Cour contre la Société dans le cadre d'une poursuite qui avait été intentée par Pétrolia contre Ugo Lapointe et le journal Le Soleil. Le montant de la poursuite est estimé à 400 000 \$. La Société a l'intention de contester les demandes effectuées dans la requête.

10.6 Changement de conventions comptables

Transition aux IFRS

La Société a adopté les IFRS pour son exercice financier de 2012 tel que requis par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Le premier jeu complet d'états financiers annuels en conformité avec les IFRS sera celui pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, incluant les informations comparatives de l'exercice terminé le 30 septembre 2011.

La Société a fourni de l'information sur sa transition aux IFRS aux notes 26 et 27 de ses états financiers intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011. Elle présente une description détaillée de sa transition aux IFRS, notamment le rapprochement de chacun des postes de nos états financiers préparés initialement selon les PCGR du Canada et de ceux préparés selon les IFRS.

Voici les éléments importants découlant de la transition :

L'IFRS 1 « *Première adoption des IFRS* » est une norme de présentation de l'information financière qui établit le cadre de la transition aux IFRS. Le principe général qui sous-tend l'IFRS 1 est l'application rétroactive de ces normes de sorte que le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice de comparaison soit retraité comme si la Société avait toujours appliqué les IFRS, l'incidence nette étant présentée à titre de rajustement du solde des bénéfices non répartis. Cependant, l'IFRS 1 prescrit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive de l'ensemble de ces normes. De plus, il existe des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures conformes aux PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS. La section suivante a pour but de décrire sommairement les exceptions prescrites, les exemptions utilisées, ainsi que les différences entre les méthodes comptables conformes aux PCGR et les nouvelles méthodes comptables conformes aux IFRS ayant un impact pour la Société.

Première application – exceptions et exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 dicte certaines exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

Exceptions obligatoires

- a) Estimations



Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition aux IFRS sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

b) Décomptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1er octobre 2010 selon les PCGR n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS.

Exemption facultative

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition, soit le 1^{er} octobre 2010.

| <i>Rapprochement des capitaux propres</i> | <u>Au 30 septembre 2011</u> | <u>Au 31 décembre 2010</u> | <u>Au 1^{er} octobre 2010</u> |
|---|---------------------------------|--------------------------------|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Capitaux propres selon les PCGR du Canada | 34 103 341 | 30 165 826 | 26 605 625 |
| Effets de la transition aux IFRS : | | | |
| Transfert du surplus d'apport d'options d'achat périmées au surplus d'apport : | | | |
| • surplus d'apport – options d'achat d'actions périmées | (903 797) | (783 366) | (783 366) |
| • surplus d'apport | 903 797 | 783 366 | 783 366 |
| Émission d'actions accréditives | | | |
| Prime sur le prix d'émission | | | |
| • capital social | (637 500) | (637 500) | (637 500) |
| Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués | | | |
| • capital social | 2 793 592 | 2 793 592 | 2 793 592 |
| • résultats non distribués | (2 793 592) | (2 793 592) | (2 793 592) |
| Rémunération à base d'options – administration | | | |
| • Surplus d'apport | (3 261) | (3 261) | - |
| • résultats non distribués | 3 261 | 3 261 | - |
| Rémunération à base d'options - opérations | | | |
| • résultats non distribués | - | 4 996 | - |
| Ajustement changement de taux d'impôt | | | |
| Impôt différé transféré du capital social aux résultats non distribués | | | |
| • capital social | (18 023) | (28 315) | (28 315) |
| • résultats non distribués | 18 023 | 28 315 | 28 315 |
| Terminaison des travaux accréditifs | | | |
| • résultats non distribués | 637 500 | 637 500 | 637 500 |
| Capitaux propres selon les IFRS : | <u>34 103 341</u> | <u>30 170 822</u> | <u>26 605 625</u> |



Le résultat et le résultat global pour les périodes de présentation de l'information terminées les 31 décembre et 30 septembre 2011 peut être rapproché des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :

| | <u>Pour l'exercice 30 septembre 2011</u> \$ | <u>Pour le trimestre 31 décembre 2010</u> \$ |
|---|--|---|
| Résultat net et résultat global selon les normes comptables en vigueur avant le basculement | 2 160 668 | 3 477 401 |
| Variation des résultats déjà établis en raison de la différence suivante entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS : | | |
| Rémunération à base d'actions | <u>-</u> | <u>8 257</u> |
| Résultat global selon les IFRS | <u>2 160 668</u> | <u>3 485 658</u> |

Tableaux des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, les intérêts sont classés dans les activités d'investissement et de financement. Il n'y a pas d'autres rajustements significatifs au tableau consolidé des flux de trésorerie. Les composantes de la trésorerie selon les normes comptables en vigueur avant le basculement sont similaires à celles qui sont présentées selon les IFRS.

Pertes de valeur comptabilisées à la date de transition

La Société a appliqué l'IAS 36, « Dépréciation d'actifs », pour déterminer si des pertes de valeur avaient eu lieu à la date de transition aux IFRS. Aucune perte de valeur (ou reprise) n'a été relevée.

Les estimations utilisées dans le cadre de cette analyse étaient cohérentes avec les estimations utilisées selon les normes comptables en vigueur avant le basculement à la même date, après les rajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.



Notes relatives aux rapprochements

Les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes selon les IFRS que la Société applique maintenant :

a) Actifs d'exploration et d'évaluation

Les postes « Propriétés pétrolières et gazières » et « Frais d'exploration reportés » ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé « Actifs d'exploration et d'évaluation ».

b) Actions émises dans le cadre d'un financement accréditif

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accréditives a été créditée au capital social. Au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de financements privés accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats au titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

Effets de cette mesure :

Les dépenses admissibles ayant été engagées, le passif de 637 500 \$ a été transféré du capital social aux résultats non distribués au 1^{er} octobre 2010. De plus, le passif d'impôt différé, d'un montant de 2 793 592 \$, a également été transféré du capital social aux résultats non distribués

c) Paiements fondés sur des actions

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la juste valeur d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition des droits est échelonnée dans le temps est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de services requis pour assurer l'acquisition. De plus, la renonciation à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée lorsqu'elle survient.



Selon l'IFRS 2, chaque tranche d'un paiement fondé sur des actions, dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Chaque attribution est comptabilisée selon ce qui précède. De plus, la Société doit faire une estimation du nombre de paiements fondés sur des actions dont la renonciation est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel de paiements fondés sur des actions sera probablement différent du nombre estimatif.

La Société a décidé de ne pas appliquer rétroactivement la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux options d'achat d'actions octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.

Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, aucun effet n'a été constaté.

Au 31 décembre 2010, une réduction de la rémunération à base d'actions de 8 257 \$ a été inscrite au résultat de la période et pour l'exercice du 30 septembre 2011 .

d) Différences de présentation

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat présenté ou sur le total des capitaux propres, notamment en ce qui a trait au traitement du surplus d'apport options d'achat d'actions périmées.

Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur. Ces différences de présentation n'ont aucune incidence sur le résultat global présenté ou sur le total des capitaux propres.

e) Changement de taux pour le calcul des impôts différés

Selon les PCGR canadiens, une entité devait constater dans les résultats les changements apportés ultérieurement aux taux d'imposition et aux lois fiscales au titre des éléments précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu ou dans les capitaux propres.

Les IFRS exigent de comptabiliser certains éléments directement aux capitaux propres notamment un changement dans le taux d'impôt ou une autre règle fiscale qui affecte un actif ou un passif d'impôt différé relatif à un élément qui a été précédemment comptabilisé dans les capitaux propres.

Effets de cette mesure :

Au 1^{er} octobre 2010, un montant de 28 315 \$ a été transféré



10.7 Facteurs de risque

Risques inhérents aux activités d'exploration pétrolière et gazière

Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés pétrolières et gazières dans l'espoir de découvrir des gisements viables au niveau économique. Les propriétés de la Société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la Société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la Société est tributaire de la découverte d'un gisement pétrolier ou gazier économique. De plus, même si un gisement économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

Réglementation et exigences environnementales

Les activités de la Société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail ainsi que sur l'environnement et autres questions. Rien ne permet de prévoir avec certitude les incidences de ces lois et règlements sur les opérations de la Société ni d'une modification à ces dernières.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la Société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de celle-ci et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.



Prix des ressources

Le prix du marché des actions ordinaires de la Société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation pétrolière et gazière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix du pétrole et du gaz.

Risques non assurés

Les activités de la Société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la Société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation, des pertes monétaires et de possibles responsabilités légales.

Permanence de l'entreprise

L'avenir de la Société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

10.8 Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

La détermination des indicateurs de perte de valeur et de reprise d'une perte de valeur ainsi que l'établissement de la valeur recouvrable dans le cas où un test de dépréciation doit être effectué impliquent le jugement. S'il y a une indication de perte de valeur ou de reprise d'une perte de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie, une estimation de la valeur recouvrable est effectuée et la



perte de valeur ou la reprise de perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est déterminée comme étant la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Ces faits et circonstances qu'elle considère incluent mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières commercialement viables et l'entité a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente. Lorsqu'il est déterminé qu'un indicateur de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur existe, la direction doit évaluer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie et pour ce faire, la direction pose des hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs.

Les hypothèses sont basées sur le programme d'exploration et d'évaluation de la Société qui considère notamment si les résultats des travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les droits pétroliers et gaziers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future et si la cession des propriétés s'effectuera à un montant supérieur à la valeur comptable. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours du prochain exercice.

Aucune perte de valeur ni aucune reprise de valeur n'ont été comptabilisées pour les périodes considérées.

Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.



Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 3.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions et aux bons de souscription de courtiers, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options octroyées. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation Black-Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Faisabilité technique et viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation

La décision concernant la faisabilité technique et la viabilité commerciale des actifs d'exploration et d'évaluation implique un certain nombre d'hypothèses, telles que les réserves estimées, les prévisions du prix des ressources, les volumes de production attendus et les taux d'actualisation, qui sont toutes soumises à des changements importants dans l'avenir. La Société a déterminé qu'aucune propriété n'a franchi l'étape de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale.

10.9 Contrôle interne

Étant donné la Société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'avoir les connaissances nécessaires à l'appui des déclarations faites dans les attestations,



plus spécifiquement que les documents déposés sur SEDAR sont fiables. Les dirigeants vont s'assurer qu'une fois le processus de convergence complété, ils pourront encore signer leur attestation.

10.10 Autres éléments d'information

a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site www.sedar.com dans la section des documents déposés ou sur le site de Pérolia, www.petroliagaz.com.

b) Règlement 51-102 section 5.2

Les frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

| | Géologie | Géophysique | Forage | Analyse | Parachèvement | Frais généraux | Stimulation | Options | Provision | Entretien des sites | Total |
|--------------------------------------|----------------|---------------|---------------|--------------|---------------|-------------------|----------------|---------------|-----------------|------------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Anticosti | 11 134 | 10 186 | 10 878 | - | - | - | - | 26 367 | (37 500) | - | 21 065 |
| Gastonguay | - | - | - | - | - | - | - | 62 | - | - | 62 |
| Gaspésia Marcel-Tremblay Edgar | 5 529 | 5 489 | - | - | - | 50 | - | 4 027 | - | - | 15 095 |
| Gaspé | 1 440 | 9 871 | 133 | - | - | 20 528 | 560 | 3 860 | - | - | 36 393 |
| Bourque | 8 705 | 1 854 | 1 781 | 6 930 | - | 1 645 | - | 2 079 | - | - | 22 993 |
| Haldimand | 111 832 | 55 211 | 23 164 | 1 260 | - | 8 770 | 729 448 | 40 477 | - | 33 116 | 1 003 277 |
| Tar Point | 4 710 | - | - | - | - | 728 | 247 636 | 11 710 | - | 4 099 | 268 883 |
| Dalhousie | 1 563 | 23 | 1 500 | - | - | (290 714) | - | 669 | - | - | (286 958) |
| | 144 913 | 82 634 | 37 456 | 8 190 | - | (258 993) | 977 644 | 89 251 | (37 500) | 37 215 | 1 080 810 |



Les frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

| | Géologie | Géophysique | Forage | Analyse | Parachèvement | Frais généraux | Évaluation réservoir pétrolier | Options | Provision | Entretien des sites | Total |
|--------------------------------------|----------------|---------------|--------------|------------|---------------|----------------|--------------------------------|---------------|----------------|---------------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Anticosti | 11 724 | 220 | 18 042 | 40 | - | 6 405 | - | 11 309 | 150 000 | - | 197 741 |
| Gastonguay | 548 | - | - | - | - | - | - | 77 | - | - | 626 |
| Gaspésia Marcel-Tremblay Edgar | 74 550 | 210 | - | - | - | 740 | - | 160 | - | - | 75 660 |
| Gaspé | 10 629 | 16 081 | 1 992 | 20 | 3 654 | 18 393 | - | 5 334 | 25 177 | - | 81 280 |
| Bourque | 6 550 | 970 | - | - | - | - | - | 616 | - | - | 8 136 |
| Haldimand | 43 436 | 25 345 | (12 798) | 40 | 45 369 | 53 106 | 50 278 | 8 715 | 96 000 | - | 309 490 |
| Tar Point | 1 236 | 693 | (1 585) | - | 4 327 | 31 | - | 12 910 | 48 000 | - | 65 611 |
| Dalhousie | 2 372 | 4 675 | - | 40 | - | 1 120 | - | 75 | - | - | 8 282 |
| | 151 045 | 48 194 | 5 651 | 140 | 53 350 | 79 795 | 50 278 | 39 196 | 319 177 | - | 746 826 |

c) Règlement 51-102 section 5.3

Information sur les actions émises et les options d'achat d'actions au 23 février 2012 :

Actions ordinaires : 54 844 198 actions sont émises et en circulation.

Options d'achat d'actions en circulation: Les options d'achat d'actions consenties aux administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 21 250 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012;
- 547 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012;
- 400 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013;
- 125 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013;
- 427 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013;
- 120 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014;
- 270 000 options exerçables au prix de 0,89 \$ l'action jusqu'au 25 février 2015;
- 790 000 options exerçables au prix de 0,50 \$ l'action jusqu'au 8 décembre 2015;
- 75 000 options exerçables au prix de 1,31 \$ l'action jusqu'au 25 février 2016;
- 500 000 options exerçables au prix de 1,69 \$ l'action jusqu'au 18 mai 2016;
- 1 266 000 options exerçables au prix de 1,52 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2016.



Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers de Pétrolia sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration sous la recommandation du comité d'audit. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers ont été audités par les auditeurs de la Société. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants.

Rimouski, le 23 février 2012

Au nom du conseil d'administration

(signé) *André Proulx*
André Proulx
Président de la Société